

A l'attention de M. Philippe QUEVREMONT
Garant de la Concertation
Copie à M. CHERRIER

Objet : Droit de réponse quant aux allégations mensongères formulées à l'encontre la CCI Nice Côte d'Azur lors de la réunion de synthèse de la Concertation sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur du 19 décembre 2016

Le 19 décembre 2016, lors de la réunion ayant lieu au Boscolo Hotel Plaza dans le cadre de la Concertation sur la Ligne Nouvelle, **certaines opposants ont tenu des propos infondés mettant en cause l'intégrité de la CCI Nice Côte d'Azur quant à sa démarche de soutien au projet de la nouvelle ligne ferroviaire.**

Nous tenons donc à apporter une mise au point formelle quant à ces accusations infondées et erronées.

Lors de son intervention, Mme Véronique PILLET, se présentant comme membre de l'Association Basta Ligne Nouvelle et habitante de Biot, a remis en cause le fait que la majorité des actifs et entrepreneurs puissent être en faveur de la Ligne Nouvelle, en alléguant que cet enthousiasme est uniquement le résultat d'une « opération marketing ».

Elle explique son propos en affirmant que « des étudiants étaient chargés de faire signer les gens à l'entrée des Entrepreneariales » (le salon organisé par l'UPE 06 le 1^{er} décembre dernier). Evoquant même le fait que certains d'entre eux étaient d'ailleurs « ses étudiants ».

Cette allégation est absolument fautive : aucun étudiant n'a été enrôlé pour faire signer la pétition UPE/ CCI en faveur du projet. L'intégralité des personnes mobilisées à cette occasion pour informer sur le projet et confirmer le besoin de cette infrastructure pour améliorer le quotidien des entreprises, des salariés et des actifs de la Côte d'Azur, étaient des élus et du personnel permanent de la CCI Nice Côte d'Azur. Dans le cadre du salon Les Entrepreneariales, elles avaient pour mission d'informer tout d'abord sur ce projet (méconnu d'une grande partie du public) et de faire signer la pétition CCI/UPE en faveur du projet, si les personnes le souhaitaient. L'accueil des participants du salon Les Entrepreneariales a été souvent très favorable. Certaines personnes n'ont pas souhaité signer la pétition et elles ont bien entendu été traitées avec tout le respect nécessaire pour ce choix.

Au cours de son intervention, Mme PILLET explique également que la CCI a abusé les signataires en faisant de la désinformation sur le sujet. Selon ses dires « Les gens signaient, mais ils ne savaient pas ce qu'ils signaient » ; on leur disait « C'est pour améliorer la vie des gens du département ». **Cette allégation est mensongère, et remet en cause l'intégrité morale et le vrai travail d'information, malgré un temps restreint, réalisé par les équipes de la CCI Nice Côte d'Azur.**

Par ailleurs, Mme PILLET fait part à l'auditoire qu'elle est abonnée à la newsletter hebdomadaire de la CCI Nice Côte d'Azur et que dans ce support d'information, on trompe le chaland car il y est proposé de « donner son avis sur la concertation » alors que le lien conduit directement à un message de soutien.

Plusieurs newsletters hebdomadaires de la CCI Nice Côte d'Azur ont en effet communiqué très clairement et sans aucune ambiguïté sur ce soutien au projet, puisque le titre en était : « JE SOUTIENS LA LIGNE NOUVELLE ». L'objectif était d'interpeller les lecteurs abonnés (entreprises et salariés principalement) et de les inciter à apporter leur soutien au projet. Il n'a jamais été question de « donner son avis ».

Nous soulignons que la signature de la pétition ne peut en aucun cas être réalisée en 2 clics, puisqu'il faut remplir de nombreuses champs d'information : nom, prénom, civilité, entreprise (facultatif), adresse mail... Aucun internaute n'a pu donc signer cette pétition sans connaissance de cause.

La pétition portée par la CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE 06, qui a recueilli 1600 signatures en 15 jours est actuellement accessible sur le site web de la CCI au lien suivant : <http://www.cote-azur.cci.fr/JE-SOUTIENS-LA-LNPCA>.

De même, la page web <http://www.cote-azur.cci.fr/Appui-au-territoire/Transports/NOUVELLE-LIGNE-FERROVIAIRE/La-nouvelle-ligne-ferroviaire> dédiée à ce projet est tout à fait claire sur la position de la CCI Nice Côte d'Azur, mais elle fournit également un maximum d'informations sur la Ligne Nouvelle et les possibilités d'exprimer son avis.

Enfin, selon certains opposants, une certaine « collusion » existerait entre la CCI Nice Côte d'Azur et SNCF Réseau pour privilégier uniquement ce projet ferroviaire. Ces allégations sont fausses et font fi de l'engagement de très longue date de la CCI Nice Côte d'Azur en faveur de très nombreux projets visant à améliorer les déplacements et la mobilité des azuréens, qu'ils soient ferroviaires ou non : co-pilotage de plusieurs Plans de Déplacements Inter-Entreprises, mise en place et animation de groupes de travail Transports avec les Clubs d'entreprises et de groupes de travail sur les livraisons et les dessertes finales des BHNS... La dernière action en date étant la signature d'un partenariat favorisant le covoiturage entre ESCOTA, la société WEVER et l'ensemble des clubs d'entreprises azuréens le 14 novembre dernier.

Dans un contexte pourtant tendu, les équipes de la CCI Nice Côte d'Azur sont restées très respectueuses des avis de chacun et jouant à fond le rôle de l'information. Nous espérons la même attitude de la part des opposants au projet et déplorons les invectives et coups de sifflets qui ont ponctué les derniers débats.

La CCI Nice Côte d'Azur demande formellement que ce démenti soit inséré dans le verbatim de la Réunion du 19 décembre 2016.

Pascal NICOLETTI
Elu de la CCI Nice Côte d'Azur

